

Strasbourg, le 11 avril 2025

L'Opéra de Strasbourg, une transformation ambitieuse pour un lieu culturel majeur



© Nis&For



SOMMAIRE

Introduction

1/ Une rénovation nécessaire

- Le Théâtre municipal de Strasbourg aujourd'hui
- Rappel historique du projet

2/ Le projet retenu : un projet de rénovation pour adapter le bâtiment aux usages d'un opéra du XXI^e siècle

- L'accueil du public totalement repensé
- Une réinterprétation de la salle à l'italienne
- Derrière le rideau : une rénovation et une modernisation des espaces
- Deux extensions pour une organisation facilitée
- Le budget
- Le calendrier

3/ Un lieu réinventé au service d'un projet culturel ambitieux

4/ Le Palais des Fêtes : un équipement au service du redéploiement de l'activité de l'OnR pendant la durée des travaux

INTRODUCTION

« Après plus de 25 ans d'atermoiements sur le devenir du bâtiment de l'Opéra à Strasbourg, l'avenir de cet acteur culturel majeur du territoire se dessine enfin. Je suis heureuse que l'ensemble des partenaires nous rejoigne sur le choix d'un projet de réhabilitation ambitieux, à la hauteur de l'excellence de l'Opéra national du Rhin et de la place de Strasbourg comme capitale européenne.

Ce projet permettra enfin de projeter l'ONR dans le XXI^e siècle, d'assurer de bonnes conditions d'accueil et de travail aux publics, aux artistes et aux équipes de l'Opéra, de répondre aux besoins des productions d'aujourd'hui, d'élargir les possibilités d'accueil de spectacles, de développer un modèle économique soutenable et d'imaginer un projet artistique et culturel ouvert à toutes et tous, pour les décennies à venir.

À l'heure où de trop nombreuses collectivités réduisent leur soutien aux acteurs culturels à peau de chagrin, mettant en péril l'activité des lieux, portant un coup fatal aux artistes, renonçant à l'accès des habitantes et des habitants à la culture, cette décision partenariale est un acte fort. Elle marque notre conviction qu'il est possible et nécessaire d'articuler, pour aujourd'hui et pour demain, le soutien à la création, la place de Strasbourg sur la scène européenne et internationale, et la volonté de penser des lieux de culture ouverts à toutes et tous. »

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg

« Après plusieurs décennies de tergiversations, de demi-mesures, de projets lancés puis abandonnés, les élus de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ont pris le taureau par les cornes. Dès 2020, ils ont empoigné la délicate question de la vétusté de l'Opéra de Strasbourg, laquelle cause des problèmes toujours plus lancinants en termes de sécurité, d'accueil, de confort et d'adéquation aux pratiques culturelles, artistiques et techniques du XXI^e siècle.

Je salue avec force leur volonté de traiter ce dossier résolument, de manière structurée et concertée, en prenant le temps de rassembler les partenaires concernés, d'effectuer des diagnostics précis, puis de commanditer des études préparatoires permettant de prendre les décisions les plus pertinentes pour la pérennité de l'Opéra national du Rhin.

Aujourd'hui, les représentants de la Ville de Strasbourg et les partenaires qu'ils ont su fédérer autour d'eux ont pris la décision qui est la plus adéquate – mais aussi la plus ambitieuse. Ce faisant, ils affirment avec force leur attachement à ce que les arts

lyrique et chorégraphique, objets à la fois patrimoniaux et créatifs destinés à l'ensemble des citoyen·nes dans toute leur diversité, demeurent des trésors incontournables et durables de notre société. Ils constituent notre bien commun, ils fondent notre humanité, ils sont le fruit de valeurs partagées, ce qui justifie le soutien des pouvoirs publics dans la durée, avec des projets forts et engagés comme celui-ci. »

Alain Perroux, directeur de l'Opéra national du Rhin

« Je me réjouis de voir enfin aboutir un projet ambitieux pour l'avenir de l'Opéra national du Rhin. Il marque un engagement fort de notre collectivité, en faveur de la culture et du rayonnement de notre métropole.

La réhabilitation de l'Opéra est un investissement qui bénéficiera à l'ensemble de ses habitants. Elle lui permettra de s'ouvrir encore plus largement à tous les publics, de leur faire bénéficier d'un opéra digne des plus belles scènes européennes et qui sera incontestablement un levier d'attractivité pour tout le territoire »

Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

« L'Opéra national du Rhin (OnR) a été l'un des tout premiers opéras labélisés « opéra national en région » et la présence d'un centre chorégraphique national labellisé en son sein, tout comme sa triple implantation géographique à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, constitue une situation unique.

Unanimement reconnu comme un acteur majeur de la scène lyrique et chorégraphique nationale, le rayonnement de l'OnR résulte de la qualité de la production de ses nombreuses créations, de sa politique de coproduction et d'une programmation ambitieuse comme de son positionnement géographique tangent à deux frontières.

La participation de l'État dans le financement de ces labels structurants pour le territoire, les artistes et les publics a été sans faille dans le cadre des contrats triennaux « Strasbourg, capitale européenne ». La ministre de la Culture a confirmé l'engagement de l'État à hauteur de 16,6 millions d'euros pour cette ambitieuse opération de transformation. Elle permettra d'assurer la pérennité de l'équipement strasbourgeois et de poursuivre la mise en œuvre du projet artistique et culturel exemplaire de l'Opéra national du Rhin. »

Jacques Witkowski, préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin

« La Région Grand Est se félicite de la concrétisation de ce projet ambitieux, longuement attendu, pour l'Opéra national du Rhin. Par son envergure et sa vision, il incarne pleinement notre volonté, aux côtés de l'État (Ministère de la Culture), de la Ville de Strasbourg et de l'ensemble des partenaires, de soutenir une culture vivante, accessible, et d'excellence.

Ce projet fera de l'Opéra national du Rhin d'un outil de travail moderne, accessible, fonctionnel, à la mesure de son excellence artistique. Il permettra d'améliorer considérablement les conditions d'accueil du public, de conforter la place de l'ONR dans les réseaux lyriques européens, et de valoriser notre patrimoine architectural en l'adaptant pleinement aux exigences du XXI^e siècle.

Strasbourg, capitale européenne, se doit de porter des équipements culturels à la hauteur de son rayonnement international. L'Opéra national du Rhin participe pleinement à cette ambition : il est un symbole de notre identité transfrontalière, un lieu de dialogue entre les cultures, et un levier d'attractivité pour toute la région.

Nous faisons ici le choix de l'avenir, de la création, et de la transmission. L'Opéra rénové sera non seulement un lieu de représentation, mais aussi un lieu de rencontre, de partage, et de démocratisation culturelle, qui rayonne bien au-delà de nos frontières. C'est tout le sens de notre engagement. »

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est



Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Photo prise lors de la conférence de presse du 10 avril 2025 à l'Opéra de Strasbourg

De gauche à droite : **Jean-Louis Hoerlé**, vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace, **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Isabelle Chardonnier**, directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est, **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, **Alain Perroux**, directeur de l'Opéra national du Rhin et **Chrysoline Dupont**, directrice désignée de l'Opéra national du Rhin.

Histoire du lieu

Dates clefs:

1804 – 1821 : Construction du Théâtre Municipal de la place Broglie selon les plans de l'architecte de la Ville de Strasbourg, Nicolas Jean Villot

1888 : Restauration et agrandissement du bâtiment, endommagé par un incendie et les bombardements du siège de Strasbourg en 1870

1921 : La façade est classée au titre des monuments historiques

1941 : Dernière réfection globale de la cage de scène

1964 : Dernière réfection de la salle (galeries et plafond-peint)

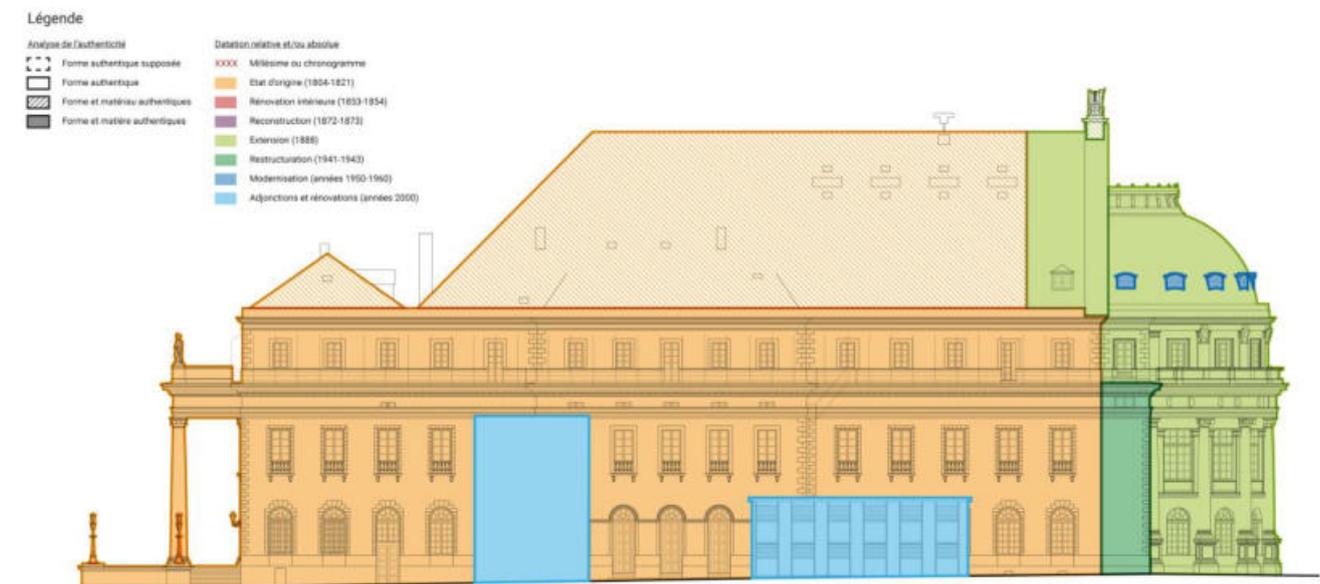
1970 : Décision d'un rapprochement entre les villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar afin de porter un projet d'opéra de dimension régionale

1972 : Signature des statuts du nouveau « syndicat intercommunal » appelé « Opéra du Rhin »

1985 : Obtention du label de Centre Chorégraphique National par le Ballet

1997 : L'Opéra du Rhin obtient le label d'Opéra national en région délivré par le Ministère de la Culture. Avis défavorable de la commission départementale de sécurité et mise en place de mesures compensatoires pour garder l'opéra ouvert

1999 : Le Théâtre Municipal de Strasbourg devient l'Opéra de Strasbourg



1/ Une rénovation nécessaire

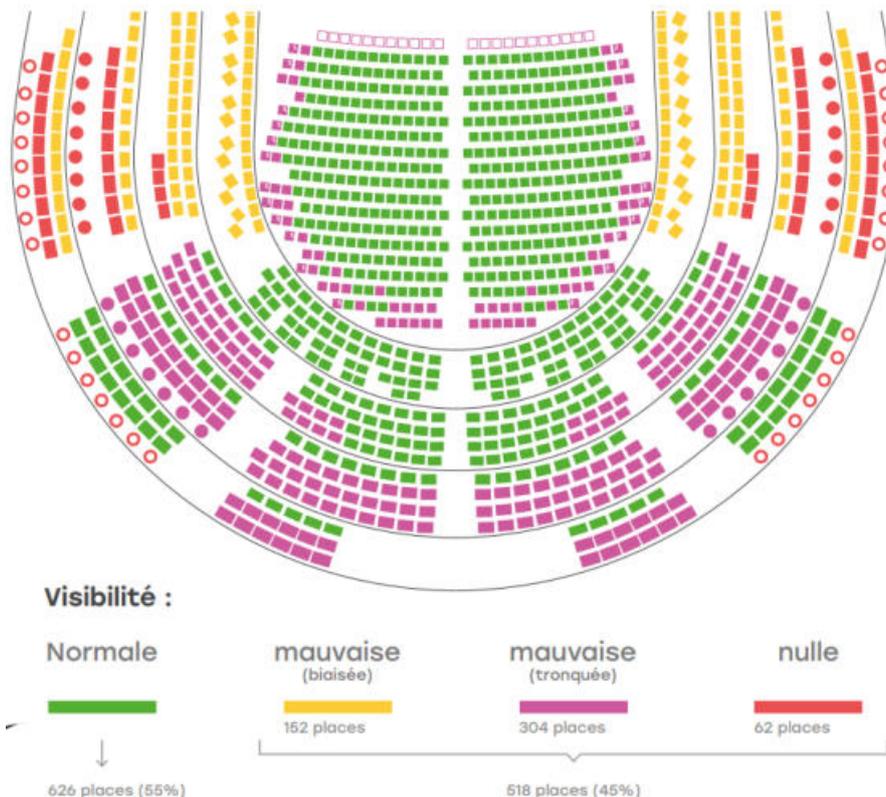
Depuis plusieurs décennies, le bâtiment de l'Opéra national du Rhin (OnR) ne répond plus aux normes de sécurité et d'accessibilité. Il est, de ce fait, sous le coup d'un avis défavorable de la commission départementale de sécurité depuis 1997. Par ailleurs, il n'offre plus les conditions d'exploitation répondant aux besoins des productions actuelles.

L'Opéra de Strasbourg aujourd'hui

Le diagnostic patrimonial de l'Opéra de Strasbourg, réalisé par le cabinet *Aedifico & Fleck*, souligne les qualités d'un certain nombre d'éléments architecturaux et certains ornementaux intérieurs et extérieurs du bâtiment. Cependant, aujourd'hui, seul le péristyle est classé et la rotonde revêt une grande valeur urbaine en liant la place de la République et la place Broglie. L'étude menée en parallèle par *Café Programmation* pointe d'importants dysfonctionnements du bâtiment dans ses dimensions fonctionnelles :

- de mauvaises conditions acoustiques, physiques et de visibilité :

- La visibilité : dans la salle, sur 1 144 places, seulement 55% des places offrent une vue normale de la scène, 13% une vue biaisée, 27% une vue tronquée, 5% une vue nulle.



- Les assises ne sont plus conformes aux normes actuelles.
- L'accessibilité de la salle pour les Personnes à Mobilités Réduites (PMR) est complexe.
- L'acoustique de la salle est médiocre. Pour une bonne écoute de la musique, la durée de réverbération notamment n'est pas assez élevée. Pour remédier à cela, le volume de la salle et de la cage de scène doit être augmenté.
- La fosse d'orchestre est trop petite, sa dimension doit être adaptée à la diversité des répertoires et comporte des risques sanitaires pour les musiciens en raison de la saturation du niveau sonore et du manque d'espace pour jouer.
- La salle et la scène sont exposées aux bruits et vibrations extérieurs (tramway notamment).



- des conditions de travail dégradées pour les équipes :

Le bâtiment a gardé ses dimensions d'origine, à l'exception de l'ajout de la rotonde arrière fin XIX^e. Celles-ci étaient prévues pour des décors de toiles peintes. Déjà en 1904, ces dimensions étaient jugées trop exiguës pour les activités d'un opéra. Aujourd'hui, de nombreuses fonctions sont inadaptées aux besoins actuels des arts lyrique et chorégraphique, et au quotidien de l'institution pour l'accueil du public, la médiation, les partenariats et le travail des 244 agentes et agents.

Les conditions de travail ne respectent pas les normes réglementaires et posent des problèmes de ports de charge et d'ergonomie importants. La cage de scène ne dispose pas d'équipements motorisés fixes, les coulisses sont trop petites, les zones techniques ne garantissent pas la sécurité de toutes et tous. La cage de scène ne peut aujourd'hui pas accueillir de nombreux décors modernes construits par d'autres maisons d'opéra. Les coulisses manquent de fonctions nécessaires pour une salle de spectacle et de nouveaux locaux sociaux (vestiaires, loges et espaces de convivialité pour les agentes et agents).



© Nis&For

Rappel historique du projet

La décision de rénovation et de restructuration de l'opéra sur site, prise en mars 2023 par Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, est le résultat d'un processus de réflexion initié dès décembre 2020 avec la création d'une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) dédiée et d'échanges réguliers avec la direction de l'OnR et ses tutelles.

Après une période d'études préliminaires d'environ deux ans, **la Ville de Strasbourg projette un début des travaux d'ici 2028, pour une durée de cinq ans.** Pour garantir la poursuite de l'activité artistique de l'OnR pendant les travaux, la Ville de Strasbourg et les équipes de l'Opéra travaillent à la mise en œuvre de saisons hors les murs. Une partie de l'activité se déroulera au Palais des Fêtes (voir p.15).

La Ville de Strasbourg se félicite des échanges et du parfait consensus qu'elle a pu avoir pendant tout le processus avec les différentes parties prenantes. **Un Comité de pilotage politique associant les financeurs et les partenaires de l'Opéra national du Rhin a été créé.** Ce comité, auquel sont associées l'État, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Eurométropole et la direction de l'OnR, a permis à la fois de partager toutes les contraintes techniques, de cerner les enjeux et les impacts des décisions sur l'activité de l'institution, notamment au regard des questions de financement.

En 2024, le projet a été inscrit dans le Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne 2024-2026 (montant inscrit pour l'Opéra et le Palais des fêtes: 5,4M €).

L'accueil du public totalement repensé

Les espaces dédiés au public vont être intégralement repensés afin de faciliter l'accueil et la circulation. Les espaces de café et de restauration seront repositionnés dans l'édifice. Une rénovation patrimoniale est prévue afin de mettre en valeur la salle Bastide, l'escalier de l'empereur et de rendre accessible au public la terrasse des muses.

L'accès des Personnes à Mobilités Réduites (PMR) sera non différencié des personnes valides contrairement à la situation actuelle (accès sans sas face au tram et sans autonomie).



© Nis&For

Une réinterprétation de la salle à l'italienne

L'actuelle salle à l'italienne ne permet pas au public d'assister aux représentations dans de bonnes conditions.

En matière de visibilité, 45% des places du théâtre n'offrent qu'une vue partielle ou nulle de la scène. Les assises sont peu confortables et ne sont plus aux normes actuelles. L'acoustique de la salle est sèche et ne permet pas à la musique de se déployer dans toute son ampleur ni d'égaliser celle des scènes d'opéra de niveau européen. Enfin, l'accessibilité des PMR est fortement contrainte (seulement deux places PMR dans la salle actuelle).

La salle actuelle est le résultat de reconstructions successives basées sur le modèle de la salle d'origine, à ce titre elle n'est pas classée monument historique. À la suite de modifications des années 1960 et 1980, elle ne présente plus aujourd'hui de caractère patrimonial avéré et peut donc être repensée.

Ainsi, plusieurs dimensions ont été prises en compte pour reconfigurer la salle actuelle:

- la nécessité de conserver une **jauge optimale** pour l'Opéra
- améliorer les **conditions acoustiques et de visibilité** pour l'ensemble du public
- rendre pleinement **accessible** l'Opéra aux personnes en situation de handicap
- poursuivre une **politique inclusive** en matière de tarifs, en conservant 50% des places à un tarif réduit tout en préservant le modèle économique de l'Opéra

- prendre en compte l'**histoire du bâtiment** et de cette salle tout en exploitant les possibilités offertes par un espace qui n'est pas protégé au titre des monuments historiques

La salle à l'italienne sera donc réinterprétée pour offrir **940 places** accessibles à tous les publics et une visibilité optimale à toutes les catégories de places.

Le parterre et la scène seront abaissés afin de faciliter l'exploitation de la salle et de la scène : la salle ainsi agrandie offrira une meilleure diffusion du son dans l'espace et une meilleure acoustique.



© Nis&For

Derrière le rideau : une rénovation et une modernisation des espaces

Initialement, l'Opéra de Strasbourg n'a pas été conçu pour répondre de manière adéquate aux besoins d'un opéra standard, notamment en matière d'exploitation des spectacles et d'accueil des artistes. Depuis plusieurs décennies, le bâtiment offre une surface très inférieure aux besoins en fonctionnement de l'Opéra national du Rhin, obligeant une partie des équipes à travailler dans des préfabriqués provisoires et à faire perdurer une structure métallique de chantier en guise d'escalier de secours au-dessus de l'entrée des artistes.

La cage de scène sera surélevée afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels techniques. Elle permettra de mettre la scène strasbourgeoise au niveau d'un plus grand nombre de théâtres permettant de développer les coopérations nationales et internationales, socle de l'équilibre économique de l'Opéra national du Rhin et de son rayonnement.

Les coulisses actuellement situées dans la rotonde ne permettent pas à chaque fonction nécessaire au bon déroulement du spectacle (maquillage, coiffure, costumes, loges...) de disposer de son espace propre. Elles seront déplacées en sous-sol et dans une extension latérale. L'espace libéré dans la rotonde permettra de disposer de faciliter la logistique et la technique liées au spectacle.

En outre, la fosse d'orchestre sera agrandie afin de permettre aux musiciens de jouer dans de meilleures conditions physiques et acoustiques.

Ces agrandissements permettront de proposer une plus grande diversité de formes, notamment chorégraphiques et musico-théâtrales, et d'élargir le répertoire lyrique pouvant être proposé à l'Opéra.

Deux extensions pour une organisation facilitée

Le projet souhaite intégrer l'ensemble des besoins de l'OnR sur le même site.

Une extension place du petit Broglie viendra remplacer les bâtiments modulaires qui accueillent actuellement le personnel. Elle accueillera également des espaces de convivialité pour les équipes, des loges, une cantine, des locaux sociaux entre autres.

Le bâtiment de l'Opéra de Strasbourg sera relié au bâtiment administratif situé sur le site adjacent dit de *l'Arsenal* par un tunnel qui facilitera les accès techniques.

Une extension du bâtiment administratif permettra de bénéficier de nouveaux espaces logistiques et d'un nouvel espace dédié à la médiation. Cette extension suppose le déplacement de la fontaine Tomi Ungerer qui sera mené en concertation avec la famille de l'artiste. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement.

Le budget

Montant : 120 M d'€ TTC pour l'ensemble des partenaires, dont **40 M d'€ TTC** pour la Ville de Strasbourg, **20 M d'€ TTC** pour l'Eurométropole de Strasbourg, **16,6 M d'€ HT** pour l'État.

Tous les paramètres nécessaires à la prise de décision ont été étudiés parmi notamment les impacts du projet bâtiminaire sur le modèle économique ou encore les évolutions nécessaires du théâtre pour qu'il s'adapte à l'activité d'une maison d'opéra contemporaine, ouverte sur la ville et au rayonnement international.

Faire le choix d'une rénovation sur site et non d'une construction nouvelle permet de **contenir les coûts du projet, de réduire l'impact environnemental, de donner un avenir au bâtiment historique et de conserver les activités de l'Opéra national du Rhin au cœur de la ville.**

Dans un contexte où les coûts de fonctionnement d'un opéra sont en augmentation constante, le bâtiment rénové permettra d'optimiser les recettes de l'OnR en facilitant les coproductions, en offrant des espaces nouveaux pour le mécénat, pour les offres de restauration et pour des locations par des organismes extérieurs. Le bâtiment rénové permettra aussi de faire des économies grâce à la rénovation thermique.

Le calendrier :

- Lancement de la procédure de dialogue compétitif : juillet 2025 – **désignation du projet architectural en février 2027**
- Études de maîtrise d'œuvre : février 2027 – mars 2028
- Permis de construire et instruction : juin 2027 – février 2028
- Consultation marchés de travaux : mars 2028 – novembre 2028
- **Travaux : à partir de novembre 2028 – fin 2033, le calendrier sera affiné une fois l'architecte choisi**

3/ Un lieu réinventé au service d'un projet culturel ambitieux

Plus que jamais, alors que le secteur lyrique connaît une crise structurelle et que les maisons d'opéra doivent toutes revoir leur mode de fonctionnement, l'ensemble des partenaires qui soutiennent ce projet ont choisi d'accomplir un geste fort en direction des arts lyrique et chorégraphique. Les adaptations menées sur le bâtiment ainsi que les saisons hors les murs proposées par l'Opéra national du Rhin devront permettre à l'institution de porter un projet artistique et culturel renouvelé et inventif, continuant de cultiver les chefs-d'œuvre du répertoire tout en s'ouvrant à des formes variées, participatives ou interdisciplinaires, et ainsi incarner un nouveau modèle de scène lyrique et chorégraphique pour toutes et tous, rayonnant à l'échelle de l'Europe.

« Ce nouvel outil saura répondre aux enjeux de notre époque et permettra le déploiement des ambitions artistiques, économiques et sociétales de l'Opéra national du Rhin.

Le projet de l'institution s'attachera ainsi à encore plus de déploiement territorial et européen, toujours plus d'ouverture aux jeunes et aux publics éloignés, et toujours plus de pluridisciplinarité. L'excellence artistique des spectacles se conjuguera avec une attention portée aux projets participatifs, à l'inclusion des pratiques amateurs et à des invitations de nouvelles générations d'artistes.

À n'en pas douter, la réinvention du bâtiment offrira au public une nouvelle expérience du spectacle, permettant d'ouvrir les portes de l'opéra et du ballet au plus grand nombre. » **Chrysoline Dupont**, directrice désignée de l'Opéra national du Rhin

4/ Le Palais des Fêtes : un équipement au service du redéploiement de l'activité de l'OnR pendant la durée des travaux

Afin de garantir la poursuite de l'activité artistique de l'OnR pendant les travaux, **la Ville de Strasbourg et les équipes de l'opéra travaillent à la mise en œuvre de saisons hors les murs**. L'activité de l'institution lyrique et chorégraphique sera redéployée principalement au Palais des Fêtes lors de cette période.

Ce redéploiement est l'occasion de mener la dernière tranche de travaux au Palais des Fêtes qui permettra de rénover l'intégralité des espaces (loges, salle Balanchine, ancienne brasserie...).

Les lieux seront adaptés de manière transitoire afin d'accueillir une scène avec une fosse d'orchestre, des loges et des espaces techniques pour l'ensemble des personnels de l'Opéra qui devront y déménager, des lieux de convivialité pour le public et des lieux de médiation.

L'installation provisoire de l'activité de l'OnR au Palais des fêtes permettra de redonner vie à ce lieu emblématique de l'histoire strasbourgeoise en testant de possibles usages futurs.

Ce projet est soutenu au titre du Contrat triennal, Strasbourg Capitale européenne 2024-2026.

Le budget

Montant TTC : 10 M d'€

Le calendrier :

- Début des travaux au Palais des Fêtes : juillet 2026
- Livraison septembre 2027, installation au printemps 2028
- Saison hors les murs de l'Opéra à partir de l'automne 2028



Contact Presse

Adèle Augé

adele.auge@strasbourg.eu

03 68 98 87 83

strasbourg.eu/espace-presse